

VIVRE, ENSEMBLE.

Fraternité



GUIDE DE LA TÉLÉPROCÉDURE DE DEMANDE D'ÉCHANGE DE PERMIS ÉTRANGER HORS UNION EUROPÉENNE

JUILLET 2020

DÉLÉGATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



VIVRE, ENSEMBLE.

Fraternité

INTRODUCTION



- Ce guide a pour vocation d'apporter un appui méthodologique mais aussi fonctionnel à tous ceux qui auront à utiliser la nouvelle téléprocédure d'échange de permis étranger hors Union Europénne et Espace économique européen mais aussi à ceux qui auront en charge d'aider les usagers ne disposant pas d' un équipement informatique ou qui sont peu familier avec l'outil numérique.
- Il a été élaboré par les équipes de la Délégation à la sécurité routière -plus particulièrement celles de la sous-direction de l'éducation routière et du permis de conduire- en lien étroit avec celles de la DMAT et de l'ANTS.



Fraternité

VIVRE, ENSEMBLE.

CE QU'IL FAUT SAVOIR



- La demande d'échange de permis de conduire étranger en ligne est une démarche officielle
- L'échange de permis de conduire étranger contre un permis français est obligatoire pour toute personne s'installant en France
- L'échange n'est possible que s'il existe un accord de réciprocité entre la France et le pays de délivrance du permis de conduire. Voir la liste : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/liste_permis_de_conduire_valables_a_l_echange_20 200331_cle89bfda.pdf

- Si l'usager ne remplit aucune des conditions permettant l'échange du permis de conduire,
 l'usager devra passer l'examen du permis de conduire en France afin d'obtenir un titre français.
- Aucune demande n'est possible en cas de perte ou de vol (à l'exception des titulaires de permis européens, suisse et DOM/TOM)



INFORMATIONS PRÉALABLES – CONDITIONS À REMPLIR



Agence Nationale des Titres Sécurisés



Pour être échangé, le permis de conduire doit remplir les conditions suivantes :

- Être en cours de validité
- Avoir été délivré par le pays dans lequel vous aviez votre résidence normale au moment de l'obtention de vos droits à conduire
- Avoir été délivré par un Etat pratiquant la réciprocité d'échange de permis avec la France
- Être rédigé en français ou accompagné d'une traduction officielle. La traduction doit être légalisée ou apostillée si elle est faite à l'étranger. Si elle est réalisée en France, elle doit être faite par un traducteur habilitée

L'usager doit respecter les conditions suivantes :

- Avoir l'âge minimal légal pour conduire en France les véhicules de la catégorie équivalente de votre permis
- Avoir sa résidence normale en France
- Avoir réussi l'examen du permis lorsque l'usager avait sa résidence normale dans le pays de délivrance du permis
- Respecter les éventuelles prescriptions médicales notées sur le permis (ex : port de lunettes obligatoire)
- Avoir satisfait à un examen médical d'aptitude à la conduite dans le cas où la réglementation française l'exige
- Ne pas avoir été sanctionné par une suspension, un retrait ou une annulation de votre droit de conduire dans le pays de délivrance du permis de conduire
- Ne pas avoir été sanctionné en France avant d'avoir obtenu un permis de conduire dans un autre Etat, par une annulation, ou une invalidation de votre droit de conduire
- Ne pas faire l'objet d'une suspension ou d'une interdiction de solliciter le permis de conduire en France

L'usager dispose d'un an à partir de l'acquisition de la résidence normale en France pour demander l'échange de son permis de conduire contre un permis français



CRÉATION DU COMPTE ANTS

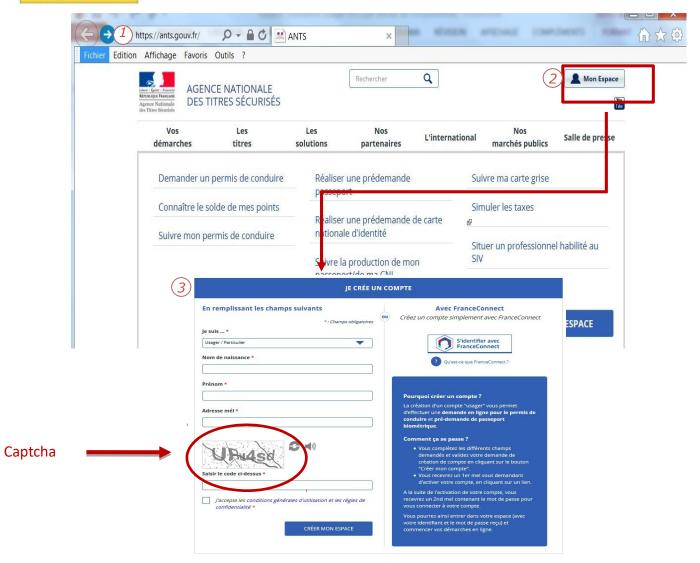


Agence Nationale

des Titres Sécurisés

Liberté Égalité Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.



Avant de démarrer une procédure il est impératif pour l'usager de créer son compte ANTS. Si l'usager possède déjà un compte, alors il suffira de s'y connecter pour démarrer la procédure

- Se connecter sur le site https://ants.gouv.fr
- 2. Cliquer sur « Mon Espace ».
- 3. Compléter tous les champs du formulaire :
 - Type de demandeur
 - Nom de naissance & Prénom
 - Adresse mail
 - Compléter le code à l'aide du Captcha
 - Cocher la case des conditions de confidentialité
 - Cliquer sur « Créer mon espace »

Il est possible de modifier les informations du compte ANTS classique à tout moment, en cliquant sur « Mes Données Personnelles".

<u>Attention</u>: Les comptes créés à partir de France Connect ne sont pas modifiables sur le site de l'ANTS.



CRÉATION DU COMPTE ANTS - SUITE



Agence Nationale

des Titres Sécurisés

Liberté Égalité Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

AGENCE NATIONALE REFUSEIQUE FRANÇAINE Agence Nationale des Titres Sécurisés AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS				
Bonjour, Plus qu'une seule étape pour activer votre compte et ains https://www.ppd ants.gogy.fr.	si profiter de tous les services pratiques du site			
Cliquez sur le lien ci-dessous pour confirmer votre adress	se électronique et définir votre mot de passe :			
https://www.ppd.ants.gouv.fr/monespace/activer/2d1a835	os://www.ppd.ants.gouv.fr/monespace/activer/2d1a835c7e339121757cead1e79c8a34/33492			
* Attention, sans connexion de votre part dans les 24h le	compte sera supprimé.			
* Une fois votre compte activé, vous recevrez par courrie	l votre identifiant de connexion.			
Cordialement, L'Agence Nationale des Titres Sécurisés https://www.ppd.ants.gouv.fr/				
vou	S Y ÊTES PRESQUE!			
Veuillez compléter le formulaire ci-dessous:				
Sexe *				
Femme Homme				
Mot de passe *	Confirmez le mot de passe *			
Question secrète *	Réponse à votre question secrète *			
Quel est le prénom de votre père ?	▼			
	ME CONNECTER			

- Un mail de confirmation est envoyé sur l'adresse renseignée dans le formulaire.
- 2. Cliquer sur le lien pour continuer la création du compte.
- 3. Renseigner les informations :
 - Sexe
 - Mot de Passe (avec confirmation)
 - Question secrète (avec réponse)
- 4. Cliquer sur « Me connecter ».

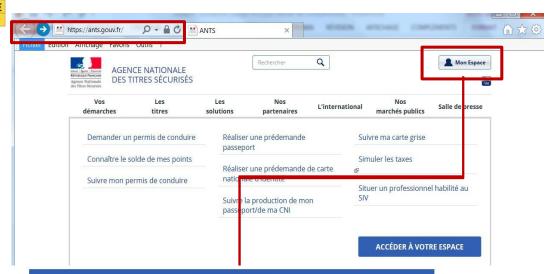


CRÉATION DU COMPTE ANTS CERTIFIÉ France CONNECT



Agence Nationale des Titres Sécurisés

Liberté SÉCURITÉ ROUTIÈRI Égalité VIVRE, ENSEMBLE. Fraternité





Avec FranceConnect

Créez votre compte en 1 clic avec FranceConnect



? Qu'est-ce que FranceConnect ?

FranceConnect permet de créer un compte ANTS en utilisant le compte existant de l'un des sites suivants:

- Le site des impôts
- Le site de l'assurance maladie
- Le site de la Poste
- Mobile Connect et moi
- MSA
- ALICEM

Ce type de compte permets d'utiliser une identité certifiée.

Attention! Si vous utilisez l'un de ces comptes, vous ne pourrez plus modifier les informations personnelles de votre compte ANTS (tel que le nom ou le prénom).



FRANCECONNECT, UN OUTIL POUR FACILITER LES DÉMARCHES EN LIGNE



des Titres Sécurisés

Liberté Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

FranceConnect, c'est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à plus de 700 services en ligne.

Agissant comme un tiers de confiance, il est gratuit et il s'appuie sur des comptes certifiés existants. Avec un seul bouton et sans inscription préalable, il permet d'accéder simplement à vos services publics en ligne

Toujours privilégier FranceConnect.

Eviter d'activer FranceConnect avec les identifiants Ameli de l'Assurance maladie car l'usager est alors systématiquement contacté via le portail en ligne.

Vidéo de présentation : https://franceconnect.gouv.fr/





LA CRÉATION DU COMPTE ANTS CERTIFIÉ



Agence Nationale des Titres Sécurisés





 Sélectionner le site sur lequel vous possédez déjà un compte (identifiant et mot de passe).



CRÉATION DE COMPTE FRANCECONNECT



Agence Nationale des Titres Sécurisés





- 1. Si vous utilisez le site des Impôts, renseignez le numéro fiscal et le mot de passe associé.
- 2. Cliquer sur « Connexion » pour continuer.

Je me connecte avec mon compte ameli

0	Mon numéro de sécurité sociale		
	Où trouver mon numéro de sécurité sociale ?		
O _O	Mon code confidentiel		
	ME CONNECTER		



Pour une connexion via le compte ameli ou avec le compte MSA, il faut entrer le numéro de sécurité social et le mot de passe ou le code confidentiel.



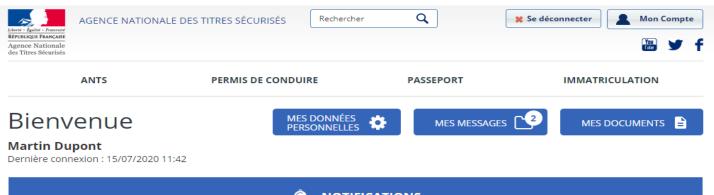
Liberté Égalité Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

VOUS ÊTES CONNECTÉ (E)



Agence Nationale des Titres Sécurisés













L'ESPACE DEMANDEUR

MES MESSAGES 12



Agence Nationale

des Titres Sécurisés

Liberté Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE ENSEMBLE



AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Rechercher

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Rechercher

ANTS

PERMIS DE CONDUIRE

PASSEPORT

IMMATRICULATION

MES DONNÉES

PERSONNELLES

Bienvenue

Martin Dupont

Dernière connexion : 15/07/2020 11:42



Demander un permis de conduire

Savoir où faire ma photo numérique pour mon permis de conduire ?

Savoir où en est ma demande de permis de conduire ?

Connaître le solde de mes points sur mon permis de conduire ?



Vendre ou donner mon véhicule

Refaire ma carte grise (carte perdue, volée ou abîmée)

Acheter ou recevoir un véhicule d'occasion

Modifier l'adresse sur ma carte grise

Faire une autre demande concernant un véhicule

Obtenir un certificat de situation administrative &

MES DOCUMENTS

- Une fois le compte créé, cliquer sur l'icone bleue « Mon Compte ».
- Vérifier votre nom dans le menu pour savoir si vous êtes connecté.
- Pour commencer votre demande, cliquer sur « mon espace conducteur ».

3



L'ESPACE CONDUCTEUR

Activer ce service

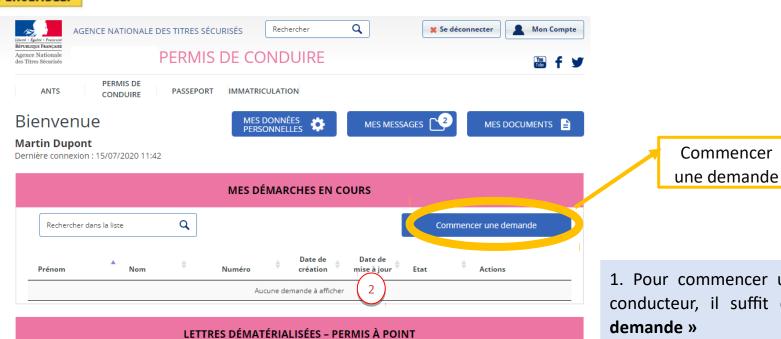


Agence Nationale

des Titres Sécurisés

Liberté Égalité Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.



L'utilisation du service de réception des lettres d'ajout ou de retrait de points par voie dématérialisée facilite votre accès à l'information

concernant le retrait ainsi que la réattribution de vos points, en vous permettant de consulter ces courriers en toute situation.

Les lettres recommandées de retrait de point continueront à être envoyées par voie postale.

- 1. Pour commencer une demande depuis votre espace conducteur, il suffit de cliquer sur « Commencer une
- 2. Il est aussi possible d'accéder à une vision d'ensemble des demandes en cours et de leur « état »



MOTIF DE LA DEMANDE



des Titres Sécurisés

Liberté Égalité Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Sélectionner ici le motif de la demande globale : « Je demande l'enregistrement ou un échange de mon permis de conduire étranger » puis cliquer sur « continuer ».





SÉCURITÉ ROUTIÈRE

VIVRE, ENSEMBLE.

Liberté

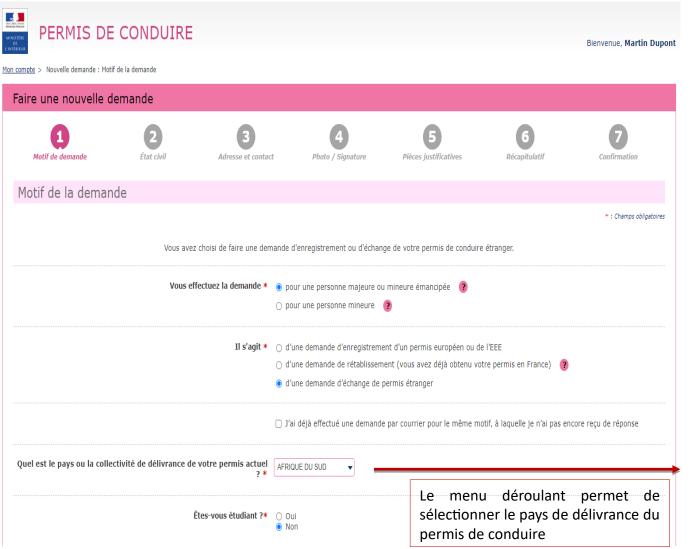
Égalité

Fraternité

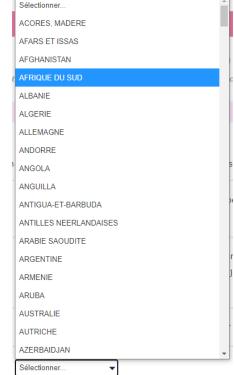


Agence Nationale des Titres Sécurisés

MOTIF DE L'ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE ÉTRANGER



Répondre aux questions qui vous sont posées.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté Égalité Fraternité



MOTIF DE L'ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE ÉTRANGER-SUITE



Agence Nationale Êtes-vous dans un des cas suivants : * • Recherche d'emploi ou création d'entreprise · Etudiant - programme de mobilité des Titres Sécurisés · Jeune au pair Vacances-travail Oui Non Avez-vous un titre de séjour spécial du Ministère de l'Europe et des 🔘 Oui Affaires étrangères (MEAE) ? * Non Votre permis étranger est-il actuellement annulé, suspendu ou retiré en Oui France à la suite d'une infraction ? *

Non Avez-vous perdu votre titre de permis de conduire étranger ou vous a-t-il Oui En fonction des réponses sélectionnées, Ouelle est votre nationalité ? * AFRIQUE DU SUD des sous-questions peuvent apparaître. Ajouter une nationalité Êtes-vous sous un statut de protection internationale ("Réfugié", 🔘 Oui "Protection subsidiaire" ou "Apatride") ? *

Non Quel est votre numéro AGDREF ? * 0123456789 Où trouver le n° AGDREF ? Si vous avez : Un Titre de Séjour ? Un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour validé en ligne ? Un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour validé par vignette OFII Un récépissé de demande de Titre de Séjour Etes-vous atteint, à votre connaissance, d'une affection et / ou d'un Cliquer ici pour passer à handicap susceptible d'être incompatible avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou de donner lieu à la délivrance d'un permis de l'étape suivante conduire de validité limitée ? * Possédez-vous des catégories lourdes ? * ? Oui Non << Retour Etape suivante >>



MOTIF DE L'ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE ÉTRANGER – PRÉCISIONS



Agence Nationale des Titres Sécurisés



Il existe des cas particuliers qui peuvent donner lieu à un <u>courrier de rejet</u>. Ce courrier de rejet précise à l'usager qu'il n'est <u>pas nécessaire de</u> <u>demander l'échange de son permis de conduire étranger.</u> C'est le cas si :

- L'usager est étudiant : le courrier de rejet lui précisera que sa situation d'étudiant le dispense de l'échange de son permis de conduire. L'étudiant est alors autorisé à conduire avec son permis étranger durant toute la durée de ses études sur le territoire français.
- L'usager est en recherche d'emploi ou en création d'entreprise : le courrier de rejet précisera que l'usager n'est pas éligibles à la procédure et peut conduire avec son permis étranger à condition d'être en possession de carte de séjour et visas mentionnés dans le courrier
- L'usager dispose d'un titre de séjour du MEAE: le courrier de rejet précisera à l'usager là aussi, qu'il n'est pas nécessaire de procéder à l'échange du permis de conduire. L'usager peut alors conduire avec son permis de conduire étranger pendant toute la durée de validité de son droit au séjour. L'usager bénéficie d'une reconnaissance par l'Etat français de son permis de conduire quel que soit le pays d'émission.
- L'usager est jeune au pair ou dispose d'un visa vacances-travail : le courrier de rejet lui précisera que sa situation le dispense de l'échange de son permis de conduire. L'usager est alors autorisé à conduire avec son permis étranger durant toute la durée de validité de son visa et de son séjour sur le territoire français



Attention, tous les détenteurs d'un permis de conduire émis par un pays étranger (hors Union Européenne et pays de l'Espace Economiques Européens), ne sont pas éligibles à la procédure. Pour les détenteurs de permis des pays ne pratiquant pas la réciprocité d'échange des permis de conduire avec la France, un courrier de rejet sera émis. Ce courrier précise que le demandeur n'a pas le droit de conduire sous peine d'encourir des sanctions prévues par le code de la route. Le courrier de rejet précisera toutefois les voies de recours. Pour connaître la liste des pays éligibles à la procédure d'échange se rendre sur:

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/liste_permis_de_conduire_valables_a_l_echange_20200331_cle89bfda.pdf



En cas de perte ou vol, la procédure aboutit à un rejet de la demande et l'usager ne pourra pas échanger son permis de conduire étranger. Il est en effet impératif pour l'usager de présenter l'original de son permis de conduire étranger. En finalisant la procédure, l'usager peut imprimer le courrier de rejet qui précisera par ailleurs les voies de recours.



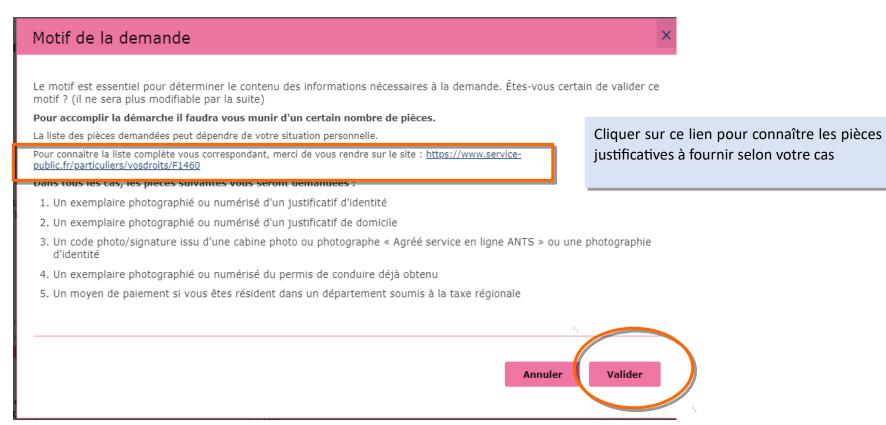
MOTIF DE L'ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE ÉTRANGER – SUITE



Liberté Égalité Fraternité



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Agence Nationale des Titres Sécurisés



Le message ci-dessus apparaît. Veillez à bien le lire attentivement car il donne des éléments nécessaires à votre démarche.

Il est nécessaire de valider cette fenêtre afin de poursuivre la demande



ÉTAT CIVIL



Agence Nationale des Titres Sécurisés

Liberté Égalité Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

Faire une nouvelle demande 3 7 2 État civil Pièces justificatives Récapitulatif Confirmation Motif de demande Adresse et contact Photo / Signature Entrez vos prénoms tels qu'ils figurent sur votre pièce d'identité. Les prénoms composés sont séparés par un tiret 'ex: Jean-Pierre'. Un état-civil incomplet risque de conduire au rejet de votre demande. État civil de la personne concernée * : Champs obligatoires Nom de famille de naissance * Dupont (Nom figurant sur votre acte de naissance) Nom d'usage (si nécessaire, ex : nom d'épouse) Sexe * O Femme Homme 1er prénom * (Entrez vos prénoms dans l'ordre de l'état civil. Les prénoms composés sont séparés par un tiret 'ex: Jean-Pierre') 2ème prénom Ajouter un prénom Date de naissance * (JJ/MM/AAAA) Pays de naissance * FRANCE Département ou Collectivité d'outre-mer de naissance * 01 - AIN Commune de naissance * Enregistrer << Étape précédente Étape suivante >>

1. Insérer les données de l'état civil dans les champs suivants



ADRESSE



Agence Nationale

des Titres Sécurisés

Liberté Égalité Fraternité



Faire une nouvelle demande						
Motif de demande	<u>État civil</u>	Adresse et contact	Photo / Signature	Pièces justificatives	6 Récapitulatif	7 Confirmation
Adresse de la pers	onne concerné	e				
(Étage, escalie	CO ır, appartement - Immeuble, bi	mplément d'adresse	de Tolbiac 75013 Paris		2	* : Champs obligatoires
Coordonnées où l'	on peut vous j	oindre				
		Téléphone portable (Recommandé)	dupont@yopmail.cr	e portable étranger ou d'une d	collectivité d'outre-mer	* : Champs obligatoires
				Enregistrer	<< Étape précédente	Étape suivante >>

2. Renseigner les **champs obligatoires** de l'adresse du lieu d'habitation du demandeur et de l'adresse mail.



PHOTO D'IDENTITÉ



Agence Nationale des Titres Sécurisés

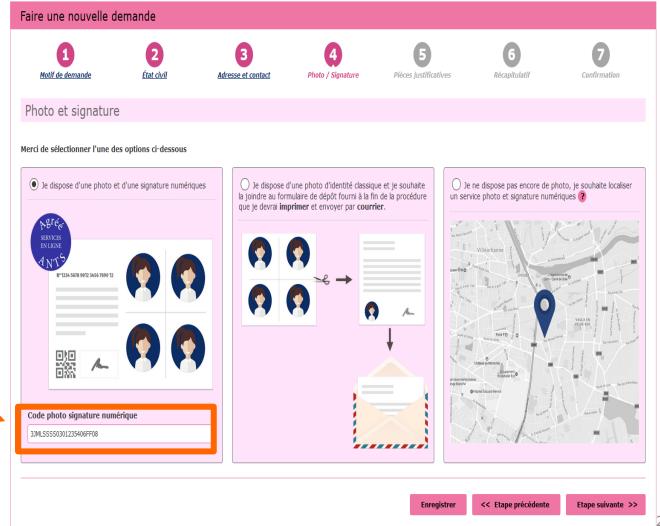


Sélectionner le cas concerné.

NB : Il est très fortement conseillé d'avoir recours aux e-photos.

Le code photo signature numérique est généré directement depuis les cabines de photographies agrées ; il suffit alors de l'insérer dans le champ adéquat dans la procédure.

Il est possible de retrouver les lieux agrées par l'ANTS directement sur la plateforme de réalisation de la demande. Il suffit pour cela de sélectionner le troisième cas.









Agence Nationale des Titres Sécurisés



Qu'est-ce que la e-photo?

C'est la photo d'identité digitale pour les demandes en ligne de permis de conduire. En utilisant ce service, il possible de transférer sa photo d'identité et sa signature sur un serveur sécurisé.

La saisie du numéro E-photo au cours de la téléprocédure permet d'intégrer sa photo d'identité et sa signature dans la demande de permis.



Pourquoi avoir recours à la e-photo?

Avoir recours à la e-photo est un gain de temps considérable pour l'usager. Cela évite un envoi de la photo par courrier et la demande est ainsi plus rapidement traitée. La signature et la photo de l'usager sont automatiquement retrouvées grâce au code fourni. C'est une procédure totalement sécurisée



A faire auprès des photographes professionnels habilités, ou dans les cabines de type photomaton agrées.



VIVRE, ENSEMBLE.

Fraternité

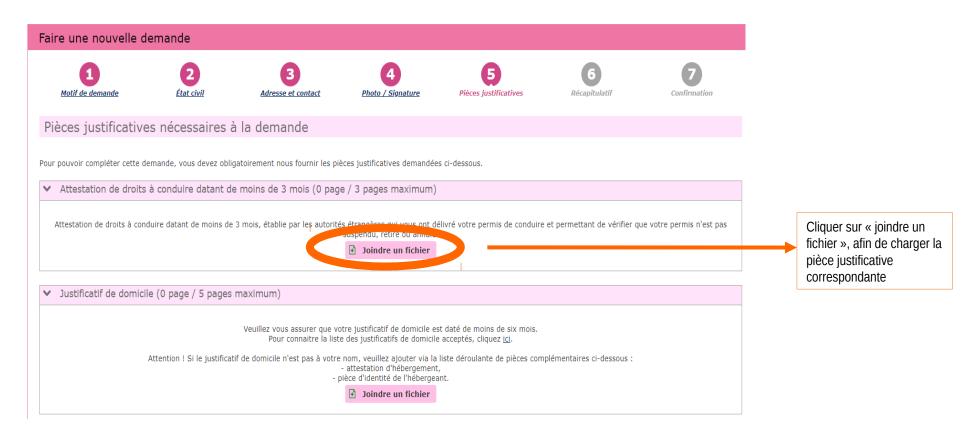
PIÈCES JUSTIFICATIVES



Agence Nationale

des Titres Sécurisés

L'étape « pièces justificatives » invite à charger les pièces justificatives nécessaires à la constitution du dossier de demande d'échange de permis de conduire européen.



NB : Lorsqu'il y a un « Si » devant la pièce justificative énoncée, l'ajout de celle-ci devient obligatoire uniquement si l'usager est concerné

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PIÈCES JUSTIFICATIVES — SUITE



Agence Nationale des Titres Sécurisés



▼ Permis de conduire actuel (0 page / 2 pages maximum)		
Images du recto et du verso de votre permis de conduire. Joindre un fichier		
✔ Pièce d'identité (0 page / 2 pages maximum)		
Image de la ou des pièces d'identité (pièces d'identité, passeport, titre de séjour) Joindre un fichier		
▼ Copie intégrale d'extrait d'acte de naissance (ou livret de famille) (0 page / 2 pages maximum)		
	▼ Justificatif de résidence normale dans l'état étranger au moment de la délivrance du permis étranger (0 page / 6 pages maximum)	
Si le nom porté sur votre permis n'est pas le même que celui porté sur votre pièce d'identité, merci de fournir une copie intégrale d'extrait d'acte de naissance ou un livret de famille Joindre un fichier	Si votre permis n'est pas délivré par un Etat membre de l'Union européenne ou de l'EEE ou une collectivité d'Outre-Mer, et que votre nationalité est différente de celle de l' Etat de délivrance (à titre d'exemple vous êtes français avec un permis passé et délivré au Maroc, vous êtes allemand avec un permis passé et délivré par la Russie), vous devez produire un justificatif de votre résidence normaile dans l'Etat étranger au moment du passage de l'examen et de l'obtention des droits à conduire.	
▼ Décret de naturalisation (0 page / 3 pages maximum)	Joindre un fichier	
Si vous avez acquis la nationalité franu00e7aise, merci de fournir le document officiel relatif à cette acquisition (déclaration de nationalité, décret de naturalisation)	▼ Justificatif de Résidence normale en France (0 page / 5 pages maximum)	
Justificatif de la date d'installation en France (0 page / 5 pages maximum)	Si vous êtes ressortissant de l'UE ou de l'EEE (hors France), du Royaume-Uni, de la Suisse ou de Monaco, vous devez produire un justificatif attestant de votre présence en France depuis au m 185 jours. Si vous êtes soumis à un titre de séjour, vous devez produire une copie de votre titre de séjour ou de votre visa long séjour valant titre de séjour validé en ligne ou par vignette OFII. Joindre un fichier	
SI vous êtes européens mais ne possédez pas de titre de séjour (y compris français demandant un rétablissement de droit) merci de fournir un justificatif de la date d'installation normale en France. 3 Joindre un fichier	▼ Traduction (par un traducteur agréé) de l'attestation de droits à conduire (0 page / 3 pages maximum)	
	Si votre Autorisation de Droits à Conduire n'est pas écrite en français, joindre une traduction de ce document faite par un traducteur habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives françaises. Pour trouver la liste des traducteurs agréés, cliquez sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956. Joindre un fichier	
	▼ Traduction (par un traducteur agréé) du titre du permis de conduire (0 page / 2 pages maximum)	
Liste des pièces à → → joindre	Si votre permis n'est pas écrit en français, joindre une traduction du permis de conduire faite par un traducteur habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives françaises. Pour trouver la liste des traducteurs agréés. Pour trouver la liste des traducteurs agréés, cliquez sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956. Joindre un fichier	
joinure	Vous pouvez également ajouter jusqu'à 7 pièces justificatives que vous jugez nécessaires Type de pièce justificative à ajouter JPC, PNC, BMP, TIFF, PDF (IJN6 maximum) Sélectionner Sélectionner	



PIÈCES JUSTIFICATIVES - SUITE



Agence Nationale des Titres Sécurisés





• La taille des pièces justificatives est limitée à 11 Mo



RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE

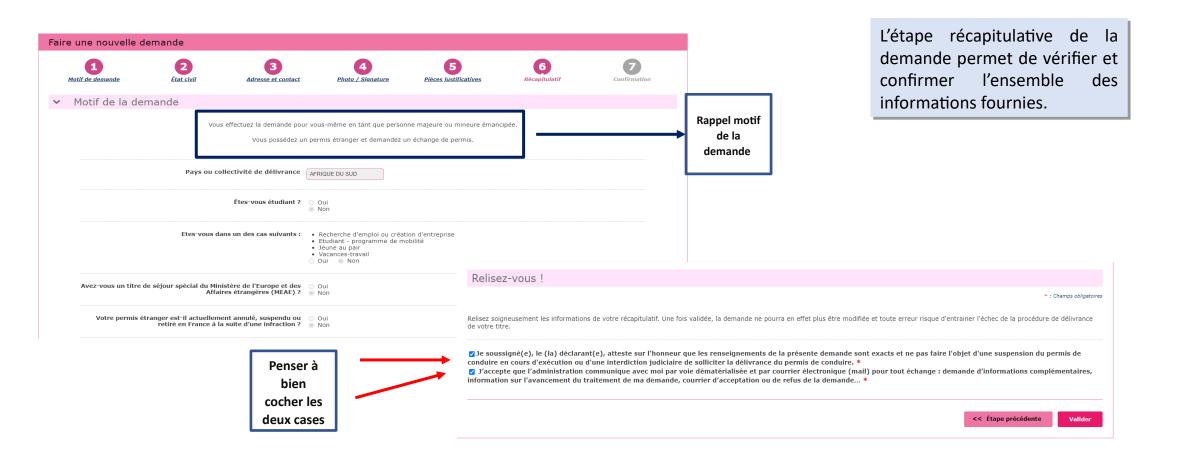


Agence Nationale

des Titres Sécurisés

Liberté Égalité Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.





CONFIRMATION DE L'ENVOI DE LA DEMANDE

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agence Nationale des Titres Sécurisés

Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.



La confirmation de la demande permet de générer un justificatif disponible sous le format pdf .

Votre demande a été envoyée le 15/07/2020

Elle est identifiable avec le numéro : 75120200715121447262703

Demande liée au permis de conduire concernant

Dupont Martin, né le 30/03/1995

Le dossier concernant la personne mentionnée ci-dessus a fait l'objet d'un dépôt électronique de demande sur le site WEB de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés avec les références indiquées.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (SI L'USAGER N'A PAS DE E-PHOTO)



Agence Nationale des Titres Sécurisés



La photo d'identité

La photo doit être récente et réalisée par un professionnel agréé ou dans une cabine photo d'un professionnel agréé. Elle doit être de taille $3,5 \times 4,5 \text{ cm}$ et respecter les caractéristiques suivantes :

- En couleur, sur fond clair et uni
- De face, tête nue
- Visage centré et dégagé
- Yeux visibles et ouverts
- Une photo scannée ou photocopiée sera refusée

La photo doit être collée en utilisant de préférence un adhésif double-face ou une colle forte.

L'utilisation d'agrafes ou de ruban adhésif simple risque de conduire au rejet de votre photo du fait des traces qu'ils provoqueraient.

Où adresser le formulaire de dépôt photo signature demandé ?

Le formulaire complet doit être retourné dans les 15 jours, dans une enveloppe affranchie au tarif normal, à l'adresse indiquée sur le formulaire de dépôt photo signature que vous avez imprimé.

Prochaines étapes

Vous n'aurez pas à vous rendre en préfecture.

Dès réception par le centre de numérisation de votre courrier, vous serez avisé par mail et/ou SMS.

Votre demande sera alors transmise automatiquement aux services de l'Etat pour instruction.

Retour

Une fois la demande confirmée, une fenêtre s'ouvre. L'usager retrouve alors les informations concernant la photo d'identité. NB: cette fenêtre ne s'ouvrira pas si l'usager a choisi de charger sa photo directement sur la plateforme via la signature numérique



PIÈCES JUSTIFICATIVES – RÉCAPITULATIF



Liberté Égalité Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

IV.					REPUBLIQUE FRANÇAISE
E .		Echange standard	annulation/suspension /retrait	conducteur titulaire de catégories du groupe lourd qui souhaite en demander l'échange	Agence Nationale des Titres Sécurisés
	Documents obligatoires	 Justificatif de régularité du séjour justificatif de domicile permis de conduire actuel attestation des droits à conduire de moins de 3 mois 	 justificatif d'identité Justificatif de régularité du séjour justificatif de domicile permis de conduire actuel attestation des droits à conduire de moins de 3 moins décision d'annulation ou de suspension du permis de conduire 	 justificatif d'identité Justificatif de régularité du séjour justificatif de domicile permis de conduire actuel attestation des droits à conduire de moins de 3 mois avis médical (exemples :avis d'aptitude à la conduite des catégories du groupe lourd délivré par un médecin agréé) Le renoncement à l'échange des catégories du groupe lourd est définitif 	!
	Documents complémentaires (en fonction du demandeur et du permis détenu)	 justificatif de résidence normale dans l'état étranger au moment de la délivrance du permis étranger (si le demandeur n'a pas la nationalité du pays de délivrance du permis) (exemples :attestation d'inscription et radiation des registres consulaires, contrat de travail, fiches de paye, attestation de travail) traduction (par un traducteur agréé) de l'attestation des droits à conduire si elle n'est pas écrite en français traduction (par un traducteur agréé) du permis de conduire s'il n'est pas écrit en français le décret de naturalisation 	 justificatif de résidence normale dans l'état étranger au moment de la délivrance du permis étranger(si le demandeur n'a pas la nationalité du pays de délivrance d permis) (exemples :attestation d'inscription et radiation des registres consulaires, contrat de travail, fiches de paye, attestation de travail) traduction (par un traducteur agréé) de l'attestation des droits à conduire si elle n'est pas écrite en français traduction (par un traducteur agréé) du permis de conduire s'il n'est pas écrit en français le décret de naturalisation 	dans l'état étranger au moment de	
					29





des Titres Sécurisés

Liberté Égalité Fraternité SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

Pour les questions relatives à ce guide, vous pouvez adresser vos messages à l'adresse suivante : **erpc-dsr@interieur.gouv.fr**